No 9 MAIRIE de La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Curti
Enfant sans vie
Jumeau
Mort - Né

Du neuf février mil neuf cent-neuf, à quatre heures du soir

~~Acte de Décès d~~ Devant nous, André Charlois, Maire de la Commune de La Garde, remplissant les fonctions de l'Etat Civil, ont comparu, Curti François, Michel, Térésio, carrier âgé de quarante ans et Blanc ~~décédé le~~ Eugène, Médecin ~~à~~ âgé de ~~heure du~~ soixante ~~profession d~~ quatorze ans, tous deux domiciliés ~~âgé de~~ à La Garde, lesquels ~~ans, né~~ à nous ont présenté ~~département d~~ un enfant sans vie ~~domicilié~~ Jumeau ~~à~~ du sexe masculin qu'ils nous ~~fil~~ ont d dit être du dit Curti ~~né à~~ François, Michel, Térésio ~~département d~~ l'un des comparants et de ~~et d~~ Blanc, Eugénie, Henriette, Charlotte, son ~~née à~~ épouse sans profession ~~département d~~ âgée de Vingt sept ans, déclarant ~~Sur la déclaration à moi faite par~~ en outre, que cet enfant est sorti du sein ~~âgé de~~ sa mère ce ~~ans, profession d~~ jourd'hui à ~~domicilié à~~ quatre heures du ~~qui a dit être~~ matin. Desquelles ~~d défunt et par~~ présentations et déclarations nous avons ~~âgé de~~ dressé le présent ~~ans, profession d~~ acte que les déclarants ~~domicilié à~~ ont signé avec nous. ~~qui a dit être~~ après lecture faite à ~~d défunt~~ ~~Et ont les déclarants,~~ l'exception de Curti François qui a déclaré ne le savoir. ~~Constaté, suivant la loi par moi~~ Vu et approuvé la rature de quatre-vingt dix sept mots rayés nuls. et un mot en inter-ligne. ~~remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants~~.

Charlois

No 10 MAIRIE DE La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Curti
Enfant sans vie
Jumeau
Mort - Né

Du neuf février mil neuf cent-neuf, à quatre heures du soir,

~~Acte de Décès d~~ Devant nous André Charlois Maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, ont comparu, Curti François, Michel, Térésio, carrier, âgé de quarante ans et Blanc ~~décédé le~~ Eugène, Médecin, ~~à~~ âgé de ~~heure du~~ soixante ~~profession d~~ quatorze ans. tous deux domiciliés ~~âgé de~~ à La Garde, lesquels ~~ans, né~~ à nous ont présenté ~~département d~~ un enfant sans vie Jumeau ~~domicilié à~~ du sexe masculin qu'il nous. ~~fil~~ ont ~~d~~ dit être du dit Curti ~~né à~~ François, Michel, Térésio, l'un ~~département~~ des comparants et de Blanc ~~et d~~ Eugénie, Henriette, Charlotte son épouse ~~née à~~ sans profession âgée de ~~département d~~ Vingt sept ans, déclarant ~~Sur la déclaration à moi faite par~~ en outre que cet enfant est sorti du sein de ~~âgé de~~ sa mère ce ~~ans, profession d~~ jourd'hui à ~~domicilié à~~ quatre heures. dix ~~qui a dit être~~ minutes du matin ~~d défunt et par~~ Desquelles déclarations et présentations ~~âgé de~~ nous avons dressé ~~ans, profession d~~ le présent acte que les déclarants ~~domicilié à~~ ont signé avec nous ~~qui a dit être~~ après lecture faite à ~~d défunt~~ ~~Et ont les déclarants,~~ l'exception de Curti François, qui a déclaré ne le savoir. ~~Constaté, suivant la loi par moi~~ Vu et approuvé la rature de quatre vingt quinze mots rayés nuls. ~~remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants~~.

Charlois

No 11 MAIRIE de La Garde, ARRONDISSEMENT DE Toulon,

Chantelou
Julie Euphrosine

Du Dix février mil neuf cent-neuf, à trois heures du soir,

Acte de Décès de Chantelou Julie Euphrosine, veuve en premières noces de Déprat Charles Fortuné et veuve en deuxièmes noces de Pellat, Antoine Marius Etienne, décédée le jourd'hui à deux heures du matin profession d'aucune, âgée de soixante dix neuf ans, née à Hyères, département du Var domiciliée à La Garde, fille de feu Chantelou Jean Pierre né à Rouen département de la Seine Inférieure et de feue Bréant Victoire Adélaïde, née à département d

Sur la déclaration à moi faite par Blanc Eugène âgé de soixante quatorze ans, profession de médecin domicilié à La Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte et par Buffe Paulin âgé de quarante sept ans, profession de Retraité, domicilié à La Garde, qui a dit être assuré du décès de la défunte

Et ont les déclarants, signé,

Constaté, suivant la loi par moi André Charlois, Maire de la commune de La Garde, remplissant les fonctions d'Officier de l'État-Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

P Buffe Charlois

No 12 MAIRIE de La Garde ARRONDISSEMENT DE Toulon

Grossi
Louis-Antoine

Du Onze février mil neuf cent-neuf, à six heures du soir

Acte de Décès de Grossi Louis. Antoine. célibataire,

décédé le jourd'hui à cinq heures du soir profession d'Aucune âgé de neuf mois ~~ans~~, né à La Garde département du Var domicilié à La Garde fils de Grossi François Antoine né à Petretto Bicchisano département de la Corse et de Chevalier Marie Joséphine, née à Aspremont département des Hautes Alpes

Sur la déclaration à moi faite par Grossi François Antoine âgé de Vingt sept ans, profession de Watmann domicilié à La Garde qui a dit être le père du défunt et par Meiffren Laurent âgé de cinquante sept ans, profession de Retraité domicilié à La Garde qui a dit être voisin du défunt

Et ont les déclarants, signé

Constaté, suivant la loi par moi André Charlois, Maire de la Commune de La Garde. remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. approuvé un mot rayé nul.

Grossi Meiffren Charlois